



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS (art. L.2121 – 25 du CGCT)  
DU COMITÉ SYNDICAL DU 28 MARS 2023

**SYNDICAT MIXTE POUR L'ENLÈVEMENT  
ET LE TRAITEMENT DES RÉSIDUS MÉNAGERS**

Le mardi 28 mars deux mille vingt-trois, à dix-neuf heures et quarante minutes, le Comité Syndical, légalement convoqué le dix-sept mars deux mille vingt-trois, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au centre culturel « Marc BRINON », 1, rue des Vergers, 77400 Saint-Thibault-des-Vignes, en séance publique, sous la présidence de M. Benoît BREYSSE, Premier Vice- Président.

<u>n°</u>	<u>Objet :</u>	<u>Vote</u>
2023-10	Approbation du procès-verbal du précédent Comité Syndical 7 février 2023	Unanimité
2023-11	Décisions du Président	Unanimité
2023-12	Désignation du lieu pour la tenue du prochain Comité Syndical du SIETREM	Unanimité
2023-13	Modification des délégations du Président pour les demandes d'attribution de subventions	Unanimité
2023-14	Rapport de situation en matière d'égalité Femmes- Hommes	Unanimité
2023-15	Approbation du compte de gestion 2022	Unanimité
2023-16	Approbation du compte administratif 2022	Unanimité
2023-17	Affectation du résultat 2022	Unanimité
2023-18	Vote du taux de TEOM pour 2023	Majorité
2023-19	Vote du Budget Primitif 2023	Unanimité
2023-20	Avenant n°12 - Marché n°2012-064 - Conception, réalisation, exploitation d'un centre de tri de déchets ménagers à Saint-Thibault-des-Vignes	Unanimité